

# RAPPEL DE PRODUIT

## GRIGNOTTES DE POULET RÔTIES VOLAE

Alimentation / Viandes

**Grignottes de poulet rôties**

Marque : **VOLAE**

Modèle ou référence : **Grignottes de poulet rôties**

- **GTIN 3250391341924 Lot 045 Date limite de consommation 08/03/2023**

Conditionnements : Sachet 500g

Date de commercialisation : 16/02/2023

Date de fin de commercialisation : 20/02/2023

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR72264002CE

Zone géographique de vente : Départements : ALLIER (03), HAUTES-ALPES (05), ARDECHE (07), CHER (18), CORREZE (19), CREUSE (23), DROME (26), GARD (30), INDRE (36), INDRE-ET-LOIRE (37), ISERE (38), LOIR-ET-CHER (41), LOIRE (42), LOIRET (45), NIEVRE (58), PUY-DE-DOME (63), SAONE-ET-LOIRE (71), VAUCLUSE (84), YONNE (89)

Distributeurs : Intermarché



Publication du : 21/02/2023

Motif du rappel : Suspicion de présence de *Listeria monocytogenes*

Risques encourus : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose).

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 06/03/2023

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

